UBS
LA MAISON
*de Gestion*

# Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## LMdG SELECTION TAUX EURO - Part D
## ISIN : FR0000445793

Société de gestion : UBS La Maison de Gestion

### Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : OPCVM « Obligations et autres titres de créance libellés en euro » est de chercher à réaliser sur un horizon de placement de 2 ans, une performance supérieure à son indice de référence, l'indice Barclays Euro Aggregate calculé coupons réinvestis.

La stratégie d'investissement de l'OPCVM repose sur l'exposition, par l'intermédiaire d'OPCVM ou FIA, en priorité en obligations publiques ou privées libellées en euro ou dans une autre devise d'un pays membre de l'OCDE dont a notation minimum à l'achat est BBB- selon Standard and Poor's ou équivalent, parmi lesquelles les titres d'états membres de l'Union Economique et Monétaire et/ou de l'OCDE représentent au minimum 50 % de l'actif. Les instruments financiers : L'OPCVM est investi en parts ou actions d'OPC de produits de taux notamment d'obligations publiques ou privées à taux fixes, libellées en Euro, principalement de notation au moins équivalente à BBB-. Indirectement, le fonds pourra être exposé à des devises autres que l'Euro entraînant un risque de change maximum de 10%. Les fonds sélectionnés peuvent investir dans des titres de catégorie spéculative. Toutefois, cette exposition indirecte à la dette spéculative ne dépassera pas 15% de l'actif total du fonds.Le fonds pourra également, dans la limite de 20 % de l'actif, investir dans des FIA respectant les critères d'éligibilité de l'article R.214-13 du Code Monétaire Financier.

L'OPCVM est géré à l'intérieur d'une fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt comprise entre 0 et 8. Le risque de taux et le risque de change sont éventuellement couverts par l'utilisation de produits dérivés sans surexposer l'OPCVM. Les revenus nets du fonds sont systématiquement réinvestis pour la part C et intégralement redistribués chaque année pour la part D.

**Caractéristiques essentielles :**

Les demandes pour obtenir le remboursement de ses parts sont centralisées chaque jour ouvré, jusqu'à 12h00 CET auprès du dépositaire et exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative qui sera calculée suivant les cours de clôture de bourse du jour même, soit à cours inconnu ; les règlements y afférents interviennent à J+1 (J étant le jour de centralisation).

L'OPCVM distribue ses revenus.

**Recommandation :**

**Cet OPCVM pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 2 ans.**

### Profil de risque et de rendement

Risque plus faible — Risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

| 1 | 2 | **3** | 4 | 5 | 6 | 7 |
|---|---|---|---|---|---|---|

Le niveau de risque de cet OPCVM reflète principalement les risques des marchés des actions, des taux, du crédit et du change sur lesquels il est investi.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas «sans risque». L'OPCVM peut également être exposé aux risques ci-dessous, qui ne sont pas adéquatement pris en compte par l'indicateur de risque et dont la survenance peut avoir un impact sur la valeur liquidative :

- Risque de crédit : En cas de défaillance des émetteurs la valeur des obligations dans lesquelles est investi le fonds baissera entraînant une baisse de la valeur liquidative. Par ailleurs, la présence de titres créances d'entreprises privées, notée ou non, dans les OPC de l'actif, expose le fonds aux effets de l'évolution de la qualité du crédit des émetteurs.
- Risque de liquidité : risque que le gérant soit dans l'incapacité de vendre ses positions dans des conditions satisfaisantes afin de faire face à ses engagements, étant donné les faibles volumes d'échanges sur les marchés financiers.
- L'utilisation de produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres du portefeuille.
- La description des risques, ci-dessus, n'est pas exhaustive et les investisseurs potentiels doivent prendre connaissance du prospectus dans son intégralité et consulter des conseillers professionnels si nécessaire.

## Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

| | |
|---|---|
| **Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement[1]** | |
| Frais d'entrée | 3.00% |
| Frais de sortie | Néant |
| **Frais prélevés par le fonds sur une année** | |
| Frais courants | 1.34% |
| **Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances** | |
| Commission de performance | Néant |

[1] Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi / avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Vous pouvez obtenir de votre conseil ou de votre distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Le cas échéant, les frais d'entrée sont prélevés avant que votre capital ne soit investi.

Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice en cours. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas :

- les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts ou actions d'un autre véhicule de gestion collective.
- Pour chaque exercice, le rapport annuel de l'OPCVM donnera le montant exact des frais encourus et le présent document d'information clé pour l'investisseur sera mis à jour.

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur les frais dans la rubrique Frais et Commissions du prospectus qui est disponible auprès de UBS La Maison de Gestion, 91 boulevard Haussmann - 75008 Paris. Internet: www.lamaisondegestion.com

## Performances passées

### Performance (en %)

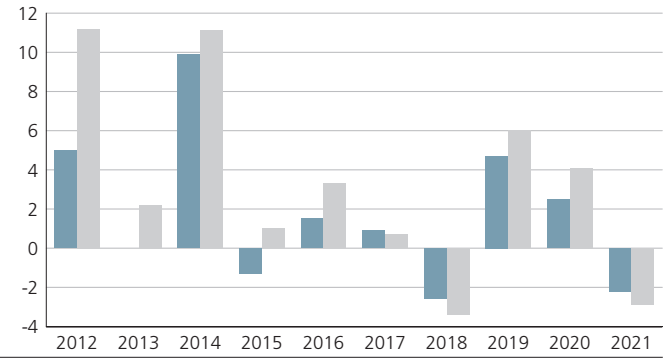


| | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| LMdG SELECTION TAUX EURO | 5.0% | 0.0% | 9.9% | -1.3% | 1.5% | 0.9% | -2.6% | 4.7% | 2.5% | -2.2% |
| Indice de référence: Barclays Euro Aggregate calculé coupons réinvestis | 11.2% | 2.2% | 11.1% | 1.0% | 3.3% | 0.7% | -3.4% | 6.0% | 4.1% | -2.9% |

**Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.**

Les performances annualisées sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par l'OPCVM.

La part a été lancée en 1997.

Les performances sont évaluées en EUR.

## Informations pratiques

**Dépositaire :** CACEIS BANK

**Lieu et modalités d'obtention d'informations sur le Fonds:** Lieu et modalités d'obtention d'informations sur le Fonds: Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français, gratuitement auprès de UBS La Maison de Gestion - 91 boulevard Haussmann - 75008 Paris - Tel: 01 53 05 28 00 - e-mail : contact@lamaisondegestion.com. Internet : www.lamaisondegestion.com.

**Catégories de parts :** Cet OPCVM est constitué d'autres types d'actions.

**Lieu et modalités d'obtention d'autres informations pratiques notamment la valeur liquidative :** La valeur liquidative est tenue à disposition auprès de la société de gestion. Elle est communiquée à toute personne qui en fait la demande.

**Fiscalité :** Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts ou d'actions d'OPC peuvent être soumis à taxation.

Les porteurs de l'OPCVM sont invités à se rapprocher de leur conseiller fiscal ou de leur chargé de clientèle habituel afin de déterminer les règles fiscales applicables à leur situation particulière. Nous attirons votre attention sur le fait que la législation fiscale de l'État membre d'origine de l'OPCVM peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

La responsabilité de UBS La Maison de Gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus.

La «Politique de rémunération» actualisée et en vigueur est disponible sur simple demande auprès de la Société de Gestion et/ou sur son site internet: www.lamaisondegestion.com.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.
UBS La Maison de Gestion est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au **01 juin** 2022.